

## Journée d'étude à Quimper, 23 mars 2017

### Conserver, donner accès, pour faire vivre le patrimoine

La conservation, faut-il le rappeler ?, est une discipline relativement récente : pour ouvrir cette Journée d'étude qui lui est consacrée, je commencerai par un rapide bilan, avant de voir comment les enjeux et les objectifs se sont peu à peu déplacés, et d'envisager une problématique toute actuelle : comment faire vivre le Patrimoine ?

**La réflexion sur la conservation** est née en France dans les années 80 ; l'année 1980 elle-même fut déclarée Année du Patrimoine et le Rapport sur le *Patrimoine des bibliothèques*, commandé à la suite à un groupe de jeunes conservateurs (sous la houlette de l'inspecteur Desgraves) date de 1981. Cette réflexion sur l'état du Patrimoine écrit est issue d'une prise de conscience presque brutale, et du constat d'une situation alors particulièrement préoccupante. Pour résumer cette situation, nous citerons :

- . des collections nationales très sollicitées, dont on constatait la dégradation rapide
- . des collections sur les territoires mal connues, mal entretenues, peu mises en valeur, parfois même en « voie de disparition »
- . des bâtiments vétustes, mal isolés, empoussiérés, parfois dangereux (installations électriques hors normes), avec des risques d'infestation
- . des méthodes de restauration peu scientifiques, hors de tout contexte historique
- . des parties de collections vouées à la destruction du fait des matériaux industriels (comme la pâte à papier mécanique) – comme les collections de journaux du XIX<sup>ème</sup> siècle, peu considérées, mal conservées (sécheresse, poussière, lumière, absence de conditionnement)
- . une profession peu sensible à ces questions, peu formée, sans moyens techniques ou financiers – ou considérant ces « vieilleries » comme obstacle au développement de la lecture publique
- . des collectivités et un Etat indifférents à la question même du Patrimoine

**Depuis ces années 80**, la situation s'est profondément modifiée et très sensiblement améliorée. Pour ne citer cette fois encore que les grandes lignes :

- . le projet de la nouvelle Bibliothèque nationale, avec des ambitions importantes en matière de conservation - dont le Centre technique de Marne-la-vallée, ambitions appuyées sur les expériences américaines et canadiennes en la matière, – ou le projet du Musée du Quai Branly, avec l'émergence du principe de « chantier des collections » - traitement systématique des objets pour aboutir à une « mise en état de conservation » durable et réfléchi
- . la construction de grandes médiathèques en région (BMVR) : bâtiments modernes où la conservation est assez bien prise en compte (avec parfois des bémols), ainsi que des constructions ou des réhabilitations dans des villes de taille moyenne – mouvement qui a vu aussi la rénovation de bibliothèques patrimoniales, comme à Reims ou Toulouse
- . une démarche plus scientifique de la restauration, avec meilleure prise en compte de l'histoire du document, de ses matériaux, de ses techniques d'origine, et une forte orientation vers la protection – démarche désormais portée par l'Institut national du Patrimoine et le cursus du DESS de conservation préventive
- . le progrès des catalogues, des signalements, la mise en réseau, contribuant à la protection des documents
- . une profession désormais formée et attentive, disposant d'équipements neufs et performants, et de formations régulières, théoriques et techniques, dans le domaine (via le CNFPT par exemple) – et pouvant faire appel à des professionnels de haut niveau en conseil ou interventions ponctuelles
- . des collectivités développant des politiques patrimoniales d'ensemble, en faisant de celles-ci des enjeux d'identité (comme les Villes ou les Pays d'art et d'histoire) – ou des enjeux de développement touristique
- . et enfin, mais ceci est à vérifier encore par des enquêtes, une pression moins forte sur les collections originales, du fait de la « révolution numérique » et des campagnes massives de numérisation.

**Faire ce constat 35 ans plus tard**, ce n'est pas prétendre que « tout est bien dans le meilleur des mondes » - mais plutôt voir que les enjeux se sont déplacés :

On est en effet peu à peu passé d'une logique de la « réparation » à celle de la « prévention » et de la « protection », et enfin à celle de « l'accessibilité » : la question posée est ainsi devenue : comment donner accès au Patrimoine sans risquer de le détruire ?

La réponse s'est progressivement dégagée : par la reproduction, photographique d'abord puis numérique.

Progressivement : cette reproduction a d'abord été limitée à des corpus particuliers : comme les manuscrits médiévaux (IRHT) ou les monuments historiques (Inventaire des MH); et ce en raison de programmes destinés le plus souvent à des projets d'étude.

Puis ont été lancées des campagnes systématiques sur des ensembles plus larges, comme la presse et les documents du « siècle noir », les actes de catholicité ( archives départementales), donnant lieu à de grands projets de reproduction sur microfilms et microfiches.

Dans les années 90, on assiste à l'irruption du numérique : Mémoire de l'Amérique (American Memory), aux National Archives de Washington, les Archives des Indes, à Séville – mais à la BnF, au même moment, la numérisation est encore considérée comme un outil de recherche sur les textes et non comme la possibilité de sauvegarder de vastes ensembles de sources.

Naissent ensuite des projets de « bibliothèques numériques » (comme Gallica à la BnF, projet finalement réorienté, comme celles de Lyon, Toulouse, Pau, Clermont-Ferrand) : le principe est de s'appuyer sur des ensembles cohérents de sources, de les organiser, de les rendre manipulables – non seulement de rendre ces sources accessibles et utilisables, mais également de les signaler, par exemple au moyen des grands moteurs de recherche. Les bibliothèques numériques sont des actes de création, de mise en lumière avant d'être de simples réservoirs de documents et de sources.

Sans faire disparaître les questions techniques (tri, nettoyage, restauration, conditionnement, stockage), l'accès, la manipulation, l'étude, la recherche (par reconnaissance de caractères ou d'images), le recours à des technologies complexes (analyse sémantique par exemple), sont désormais rendus possibles, sur place et, ce qui constitue un facteur nouveau et déterminant, à distance.

**La numérisation de masse** et la création des bibliothèques numériques ont ainsi décentré la problématique de la conservation et autorisé des approches plus globales des fonds, des sources.

Une troisième étape s'esquisse au moment même des premiers bilans :

. la numérisation massive a un coût – qui tend progressivement à décroître (par la numérisation des microfilms par exemple) ; mais celui-ci n'est presque rien en regard des coûts d'une part des restaurations et d'autre part des besoins liés à la publication et à la médiation des ressources numériques.

Les bibliothèques numériques engendrent en effet des besoins considérables et coûteux en termes : d'intégration des documents et d'élaboration de descriptifs ; de stockage des données ; d'outils de recherche ; de capacité des réseaux ; de visibilité sur les moteurs de recherche ; de sécurité numérique.

. il faut noter aussi que ces outils demeurent dans un domaine spécialisé, qu'on a envie de qualifier de « hors sol » : le lien entre la source physique et la représentation numérique s'est parfois distendu, entraînant une certaine indifférence à l'égard de l'original, voire de l'irremplaçable.

. enfin, le partage, cette fois « hors les murs », des ressources et surtout des savoirs sur et autour de ces ressources, n'est pas réellement organisé : il est délicat à mettre en œuvre pour des questions de sécurité ; les outils ne sont pas toujours performants (notamment en raison des volumes concernés) ; la validation demeure problématique et nécessite souvent un recours à l'original.

**Le progrès remarquable** que représente la numérisation et tous les outils liés qui s'inventent et se mettent en place peu à peu (jusqu'à la représentation virtuelle) ramène à nous deux éléments :

- . l'importance de la médiatisation : son rôle s'est peut-être déplacé mais il demande davantage de temps, de moyens, de compétences

- . le recours au réel, à la présence physique, à l'environnement, au contexte de la source, comme point d'équilibre, comme authentification, comme limite, est devenu plus que jamais indispensable à l'approche scientifique.

**En conclusion**, il me semble que la conservation s'oriente aujourd'hui vers un triptyque, composé des éléments suivants :

- . une mise en état de conservation régulière des documents originaux, notamment par des protections rapprochées (atténuation des variations climatiques, protection contre la lumière et la poussière, diminution des risques de manipulation, etc.)

- . un accès large à ces documents par des copies numériques, de haute qualité (!) scientifiquement indexées, avec des outils performants de recherche

- . un accès régulier et médiatisé de ces ressources originelles pour un large public - que ce soit par des expositions, des visites, des parcours pédagogiques, des mises en scène en lien avec la création contemporaine – et ce aussi bien dans que au-dehors des établissements qui les conservent).

Ces expositions, ces mises en scène, ces créations, peuvent être les moments privilégiés de présenter les trois volets du présent triptyque : les méthodes de conservation-restauration, les outils de recherche sur les documents numériques, le format et l'aspect d'origine du document lui-même, dans son histoire et toute son irréductible matérialité.